

Vers UNE PROGRAMMATION

EN EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE A L'ECOLE

DANS LE DEPARTEMENT DU RHONE

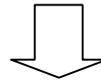
La programmation : un outil pour organiser les contenus et le parcours physique de l'élève en EPS

La programmation doit être un outil au service d'objectifs éducatifs et non une simple répartition d'installations et d'activités. La programmation permet la mise en œuvre d'une éducation physique et sportive scolaire tout au long du cursus primaire de l'élève. La programmation est une planification des contenus d'enseignement en lien avec les moyens utilisés pour acquérir les compétences (APSA).

La programmation doit assurer la cohérence et la progressivité du parcours d'un élève en éducation physique. Elle est placée sous la responsabilité de l'équipe de cycle, et s'inscrit dans le projet d'école.

Elle s'appuie sur 2 principes :

- Le principe de régularité de la pratique,
- **Le principe de progressivité.**



Des points d'appui organisateurs

- Le cadre institutionnel
- Les partis pris pédagogiques départementaux : quelle EPS enseigne t- on ?
 - o Une entrée par les compétences analysée à partir de leurs enjeux,
 - o Une démarche structurée autour des modules et des tâches d'apprentissage,
 - o Du lien avec la maîtrise de la langue et du vivre ensemble (importance de la notion de trace)
 - o Un avant et après la séance d'EPS
- Le contexte et le projet de la circonscription
- Le contexte et le projet d'école

DES ORIENTATIONS INSTITUTIONNELLES

- Les programmes 2008 de l'école primaire, inscrits dans le socle commun.
- ↓
- Des compétences propres à l'EPS en lien avec les compétences attendues du socle
 - Des horaires

DES ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES DEPARTEMENTALES

Des contenus d'apprentissage identifiés à partir des :

- compétences propres à l'EPS
- compétences contributives aux compétences du socle commun

Une démarche d'enseignement : une approche par les compétences

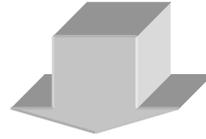
- structurée en modules d'apprentissage longs
- centrée sur des tâches d'apprentissage
- en lien étroit avec la compétence maîtrise de la langue et les compétences sociales et civiques

UN CONTEXTE DE CIRCONSCRIPTION

- Le projet de la circonscription
- Les projets pédagogiques de circonscription
- Les lieux de pratique
- Le partenariat :
- Les rencontres en temps scolaire

UN CONTEXTE D'ECOLE

- Le projet d'école et les objectifs éducatifs de l'équipe
- Les répartitions existantes dans l'école et dans les cycles
- Les lieux de pratique dans l'école
- Le matériel disponible
- Les dates des rencontres en temps scolaire



UNE PROGRAMMATION CONTEXTUALISEE :

Qui implique :

- Une entrée par des compétences propres à l'EPS en lien avec les compétences du socle
- La poursuite d'enjeux éducatifs : contenus d'enseignement des compétences en lien avec les orientations du projet d'école
- **La recherche d'une cohérence, d'une progressivité et d'une complémentarité** sur l'ensemble du parcours de l'élève pour assurer une éducation physique équilibrée
- La proposition d'activités adaptées choisies en fonction des compétences visées
- Une démarche d'apprentissage spécifique

A partir de TOUS ces éléments, l'équipe enseignante devra faire des choix pour mettre en œuvre dans un contexte local, le cadre institutionnel et les orientations départementales au service de l'éducation physique des élèves.

Premier point d'appui : Le cadre institutionnel : Horaires et programmes parus au BO Hors série n° 3 du 19 juin 2008

La programmation en EPS : UNE PROGRAMMATION DES COMPETENCES (connaissances et compétences à acquérir)

- Dans le préambule (page 10)

L'école primaire doit transmettre et faire acquérir à chaque élève les connaissances et compétences fondamentales qui seront nécessaires à la poursuite de sa scolarité au collège et, au-delà, dans les voies de formation choisies par l'élève. À cet égard, le socle commun de connaissances et de compétences institué par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005 est la référence indispensable autour de laquelle seront organisés tous les enseignements de ce premier niveau de la scolarité obligatoire.

« Les programmes nationaux de l'école définissent pour chaque domaine d'enseignement les connaissances et compétences à atteindre dans le cadre des cycles ;... » (Page 10).

- Dans la présentation (page 11)

« Les programmes de l'école primaire forment un ensemble cohérent et continu avec ceux du collège dans le cadre du socle commun de connaissances et de compétences défini par le décret du 11 juillet 2006 qui en constitue la référence ». De façon générale, les programmes sont centrés sur les contenus (connaissances et compétences) que les maîtres enseignent aux élèves et que ceux-ci doivent maîtriser ».

A L'ECOLE ELEMENTAIRE :

1 L'EPS vise l'acquisition de compétences propres en EPS

CYCLE DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX CP ET CE1	CYCLE DES APPROFONDISSEMENTS CE2, CM1 et CM2
<ul style="list-style-type: none">- Réaliser une performance- Adapter ses déplacements à différents types d'environnement- Coopérer et s'opposer individuellement et collectivement- Concevoir et réaliser des actions à visées expressive, artistique, esthétique.	<ul style="list-style-type: none">- Réaliser une performance mesurée (en distance, en temps)- Adapter ses déplacements à différents types d'environnement- Coopérer ou s'opposer individuellement et collectivement- Concevoir et réaliser des actions à visées expressive, artistique, esthétique.

2 L'EPS participe comme toutes les disciplines à l'acquisition des compétences du socle commun :

« Les compétences attendues en fin de cycle de l'école élémentaire... sont explicitement référées aux sept grands domaines de compétences du socle commun... ».

- Compétence 1 : La maîtrise de la langue française
- Compétence 2 : La pratique d'une langue vivante étrangère
- Compétence 3 : Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique
- Compétence 4 : La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication
- Compétence 5 : La culture humaniste
- Compétence 6 : Les compétences sociales et civiques
- Compétence 7 : L'autonomie et l'initiative

La maîtrise de ces compétences passe par deux paliers : fin de CE1 et fin CM2

3 Le volume horaire

Une pratique quotidienne est souhaitée dans le préambule (P.10).

Au cycle des apprentissages fondamentaux (CP CE1) : une durée annuelle de **108 heures** est attribuée à l'EPS, ce qui peut correspondre à un horaire hebdomadaire de **3 heures** par semaine. « L'EPS occupe une place importante dans les activités scolaires de ce cycle » (page 17).

Au cycle des approfondissements (CE2 CM1 CM2) : une durée annuelle de **108 heures** est attribuée à l'EPS, ce qui peut correspondre à un horaire hebdomadaire de **3 heures** par semaine.

« La déclinaison de l'horaire hebdomadaire sera fonction du projet pédagogique des enseignants, dans le respect des volumes annuels fixés pour chacun des domaines disciplinaires » (page 7 : horaires de l'école élémentaire).

Deuxième point d'appui : Les orientations départementales

QUELLE EPS ENSEIGNER ?

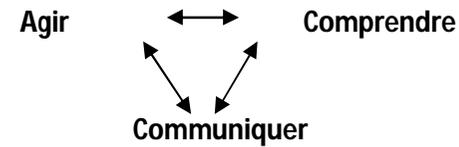
UNE EDUCATION PHYSIQUE SCOLAIRE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DE LA PERSONNE.

L'Education physique doit permettre à l'élève de développer des conduites motrices adaptées, variées par rapport aux différents champs d'expériences que sont les activités physiques sportives et artistiques.

Elle contribue, de manière spécifique, à la construction de l'identité corporelle de l'enfant, d'une meilleure estime de lui-même, tout en favorisant son intégration sociale.

L'élève s'y forge des compétences qu'il pourra réutiliser tout au long de sa vie.

UNE EDUCATION DES CONDUITES MOTRICES*



La dimension motrice de toute séance d'EPS doit, pour viser une véritable éducation corporelle réinvestissable dans la vie adulte, s'appuyer sur les dimensions cognitives et sociales.

UNE EDUCATION PHYSIQUE EN LIEN AVEC LA MAITRISE DE LA LANGUE ET LES COMPETENCES DU SOCLE

Les activités corporelles donnent du sens (nommer, raconter, argumenter, décrire les actions, les intentions, les dispositifs, les relations..) aux activités langagières qui en retour structurent l'apprentissage moteur*.

L'EPS, en favorisant la compréhension, le respect et la construction des règles, le partage des espaces, du temps et des projets, contribue à la construction active de la citoyenneté et à l'éducation à la responsabilité.

L'EPS contribue à l'éducation à la santé et à la sécurité ainsi qu'elle permet l'accès à une éducation artistique s'inscrivant dans la culture humaniste.

L'EPS place les élèves dans des situations d'expérimentation dans les domaines scientifiques et techniques et leur permet d'accéder aux éléments d'une culture humaniste**.

* Michaud R, Goffoz JP, Martinet A, sous la direction de T Terret 2003 L'Education physique et sportive Agir dans le monde

** M Volondat Doyen du groupe EPS, P Claus Doyen du groupe 1° degré à l'inspection générale EN Les programmes d'EPS De l'école au collège revue EPS 2009

UNE DEMARCHE D'ENSEIGNEMENT

Analyser les enjeux, structurer et organiser les apprentissages

ANALYSER LES COMPETENCES ET LEURS ENJEUX POUR PRECISER LES CONTENUS D'ENSEIGNEMENTS

L'enjeu éducatif de chaque compétences est à privilégier dans la réflexion. La nécessité d'organiser la programmation en fonction de ce que l'on veut apprendre aux élèves, dans un contexte spécifique d'école, et non en terme d'activité à leur faire faire. Cette analyse doit orienter les choix effectués. Chaque compétence renvoie à un grand domaine d'expériences que doivent vivre les élèves. Elles soulignent une classe de problèmes que l'élève aura à découvrir, appréhender et maîtriser.

A L'ECOLE ELEMENTAIRE :

1 Des enjeux éducatifs pour chaque compétence

Compétence « Réaliser une performance mesurée (en distance, en temps) »	Compétence « Adapter ses déplacements à des environnements ou contraintes variés »	Compétence « S'opposer individuellement et/ou collectivement »	Compétence « Concevoir et réaliser des actions à visées expressive, artistique, esthétique »
A travers des pratiques physiques individuelles et / ou collectives, mettre en œuvre un projet de performance maximale stabilisée. Ce projet de performance nécessite la connaissance et la prise de conscience de ses ressources qui permettent de situer sa prestation par rapport à soi et aux autres et d'envisager de l'améliorer.	Mettre en relation ses ressources et les contraintes du milieu pour faire des choix d'itinéraires adaptés, pour agir en autonomie et en toute sécurité.	A travers des pratiques physiques individuelles ou collectives, construire et mettre en œuvre un projet, seul ou avec des partenaires, dans un espace et un temps partagés, en respectant des règles, des rôles, des contraintes qui inscrivent les relations dans un rapport civilisé	Oser, savoir et pouvoir agir, sous le regard des autres, dans un souci de communiquer et de s'inscrire dans une culture artistique.

2 Des liens EXPLICITES avec les compétences du socle commun (voir annexe 1).

Trois types de rapports, de natures différentes, peuvent être caractérisés entre les disciplines d'enseignement et les compétences du socle :

- **Des rapports directs** : des compétences propres à l'EPS apparaissent dans les compétences attendues à chaque palier du socle.
- **Des rapports contributifs** : apports spécifiques de l'EPS pour l'acquisition des compétences attendues à chaque palier du socle.
- **Des rapports de réciprocité, de construction conjointe** les compétences en EPS et les compétences désignées dans le socle s'enrichissent mutuellement, leurs apprentissages sont co-dépendants.¹

Des exemples :

Le cahier du nageur et le travail sur la trace en danse et arts du cirque pourront contribuer à l'acquisition de certaines compétences attendues au pilier 1 du socle (palier CE1).

Les compétences attendues des piliers 6 et 7 (paliers CE1) : respecter les autres et les règles de la vie collective, s'engager dans un projet, travailler en groupe seront à travailler dans toutes les activités.

Les compétences attendues au palier CE1: « se représenter son environnement proche, s'y repérer, s'y déplacer de façon adaptée (pilier 7), « lire seul et comprendre un énoncé, une consigne simple (pilier1), « situer un objet par rapport à soi ou à un autre objet, donner sa position et décrire son déplacement » (pilier 3), « utiliser les unités usuelles de mesures, estimer une mesure (pilier 3) » « échanger questionner, justifier un point de vue » (pilier 7) pourront être particulièrement travaillées dans l'activité d'orientation et les activités athlétiques.

Le choix de privilégier les activités artistiques peut également contribuer à l'acquisition de certaines compétences attendues du pilier 5 du socle (palier CE1).

ORGANISER LES CONTENUS PAR DES MODULES D'APPRENTISSAGES LONGS (DE 10 A 15 SEANCES, DECOUPES EN 4 PHASES)

<i>Phase de découverte</i>	<i>Phase de référence</i>	<i>Phase de structuration</i>	<i>Phase de bilan et réinvestissement</i>
Cette phase permet de découvrir et connaître : les dispositifs, les règles à installer et à respecter. Elle permet d'entrer dans l'activité en sécurité et dans un cadre réglementaire précisé.	Cette phase permet à l'élève et à l'enseignant de : - situer le niveau actuel - de mettre en évidence des perspectives d'apprentissages.	Cette phase permet de poursuivre, de structurer les apprentissages grâce à des situations d'apprentissages adaptées.	Cette phase permet de faire le bilan de ce qui a été appris et de le réinvestir dans une situation plus ou moins nouvelle.
FAIRE et construire le DEVENIR ÉLÈVE	Dire ce qu'on a fait	Se mettre en projet	Dire ce qu'on veut faire
			
Liens avec les compétences des autres domaines (en maternelle) et les compétences du socle en élémentaire (annexe1)			

¹ En référence à une méthodologie employée dans un stage académique IUFM

Des exemples en élémentaire :

MODULE D'APPRENTISSAGE					
CYCLE 2	PHASE DE DECOUVERTE	PHASE DE REFERENCE	PHASE D'APPRENTISSAGES - ENTRAÎNEMENT	PHASE DE BILAN	
	Contenus d'enseignement visant l'acquisition d'une compétence propre à l'EPS				
	FAIRE et construire le DEVENIR ÉLÈVE	Dire ce qu'on a fait	Se mettre en projet	Dire ce qu'on veut faire	Faire ce qu'on a dit
 CONSTRUIRE ET CONSERVER DES TRACES					
Compétences attendues au palier du socle commun :	Respecter les autres et les règles de la vie collective	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler en groupe, s'engager dans un projet - <u>Observer, décrire</u> pour mener des investigations - Ecouter pour comprendre, interroger, répéter, réaliser un travail ou une activité 			
La maîtrise de la langue :	<ul style="list-style-type: none"> - Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne simple - S'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié - Ecrire de manière autonome un texte de 5 à 10 lignes 				

MODULE D'APPRENTISSAGE					
CYCLE 3	PHASE DE DECOUVERTE	PHASE DE REFERENCE	PHASE D'APPRENTISSAGES -ENTRAINEMENT	PHASE DE BILAN	
	Contenus d'enseignement visant l'acquisition d'une compétence propre à l'EPS				
	FAIRE et construire le DEVENIR ÉLÈVE Dire ce qu'on a fait Se mettre en projet Dire ce qu'on veut faire Faire ce qu'on a dit <p style="text-align: center;">—————→ CONSTRUIRE ET CONSERVER DES TRACES</p>				
Compétences attendues au palier du socle commun :	Respecter les règles de la vie collective, notamment dans les pratiques sportives(C 6) –	<ul style="list-style-type: none"> - S'impliquer dans un projet individuel ou collectif, - Coopérer avec un ou plusieurs camarades - Commencer à savoir s'auto-évaluer dans des situations simples - Pratiquer une démarche d'investigation, savoir observer, questionner - Montrer une certaine persévérance dans toutes les activités <p style="text-align: center;">—————→</p>			
La maîtrise de la langue :	<ul style="list-style-type: none"> - Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne (C - S'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis (C 1) - Prendre la parole en respectant le niveau de langue adapté ; (C 1) - Prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue(C 6) 				

ORGANISER LES APPRENTISSAGES AUTOUR DE TÂCHES OU SITUATIONS MOTRICES.

Pour que l'élève puisse apprendre, il faut que certains éléments de la tâche ou de la situation soient clairs, **explicites** et compris :

- **Un dispositif** : ce sont l'espace, le matériel, le groupe dans lesquels les élèves vont évoluer ;
- **Un but** : ce que l'élève doit réaliser ;
- **Des critères de réussite** : ils permettent à l'élève de connaître son résultat ;
- **Des critères de réalisation** : ce sont les actions utiles, les manières de faire pour réussir.

ORGANISER LES TEMPS DE LA SEANCE, CONSTRUIRE ET EXPLOITER LA TRACE DE L'ACTIVITE DE L'ELEVE.

- L'acquisition des compétences nécessite obligatoirement l'organisation des différents temps de la séance : **avant, pendant et après.**

La séance ne peut se limiter au seul temps moteur.

- Il est important que l'élève conserve une **TRACE DE SON ACTIVITE.**

La trace laissée par la pratique chez l'apprenant a plusieurs fonctions. Elle permet de :

- Verbaliser ou de transcrire l'expérience corporelle (notion de vécu corporel) ; elle contribue ainsi à la construction de l'image et de l'estime de soi.
- Garder la mémoire de ce qui a été fait. Elle donne la possibilité à l'élève, non seulement de se rappeler de ses actions, mais aussi de pouvoir utiliser cette trace pour mesurer ses progrès, se mettre en projet pour accéder à de nouveaux progrès. Elle joue un rôle important pour inscrire l'enfant dans son « histoire d'élève »².
- Partager son expérience : constituer une culture commune à la classe ; elle devient un support de communication.

² En référence à Paul Ricoeur « Phénoménologie de l'homme capable » p 148-177 in « Parcours de la reconnaissance » Ed. Stock 2004 Bautier Charlot et Rochex « école et savoirs en banlieue et ailleurs » Ed. Armand Colin 1998

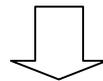
Troisième point d'appui : le projet de circonscription

- Les projets pédagogiques de circonscription
- Les lieux de pratique
- Le partenariat
- Les rencontres en temps scolaire

Quatrième point d'appui : le contexte et projet de l'école et de la classe

Dans un souci de faisabilité, il est important de **faire un état des lieux précis**. Ce bilan doit être interrogé et articulé avec le projet d'école et les intentions éducatives des équipes :

- Le projet d'école et les objectifs éducatifs de l'équipe
- La constitution des classes dans l'école (regroupements de classes, classes multi niveaux),
- Les mises en œuvre particulières du projet d'école (parcours artistique, cross, interclasses...),
- Les lieux de pratique à disposition (dans l'école, dans la commune) et leur répartition,
- Le matériel disponible dans l'école et dans les installations sportives,
- Les éventuelles co-animations avec les intervenants extérieurs,
- Les dates des rencontres en temps scolaire,
- Les saisons.



FAIRE DES CHOIX avant de programmer

DES OUTILS complémentaires et nécessaires

○ **PROGRAMMATION PAR ECOLE :**

Sa fonction : planifier le parcours en éducation physique d'un élève au cours de sa scolarité maternelle et élémentaire.

Y figurent : les cycles découpés en année, les compétences propres programmées chaque année, la priorité éventuelle accordée à l'une d'entre elles et les activités supports envisageables, un argumentaire sur les choix effectués.

○ **PROGRAMMATION PAR CYCLE ET PAR CLASSE**

Sa fonction : planifier l'année scolaire en EPS.

Y figurent : le découpage choisi des périodes d'apprentissage sur l'année, les compétences propres, la priorité éventuelle accordée à l'une d'entre elles et les activités supports en lien avec les compétences attendues du socle, un argumentaire sur les choix effectués.

Des interrogations pouvant aider à l'adaptation du cadre commun au contexte de l'école :

- **Le parcours de l'élève : quels choix ?**

Les compétences sont à programmer sur l'ensemble du parcours EPS et chaque année, mais il semble important de se positionner sur la tension entre :

- une programmation variée portant sur des champs d'expériences différents et complémentaires,
- une programmation plus restreinte d'activités.

L'approche par compétences, avec différentes activités supports au service d'une compétence, permet des solutions. Par contre quelque soit le choix, **la progressivité dans les apprentissages doit rester prioritaire.**

Y a-t-il une compétence propre à privilégier ?

Tout en respectant les orientations départementales qui précisent que chaque compétence doit être travaillée chaque année, il est possible de mettre une focale plus importante sur une ou deux compétences en fonction du contexte. Nous savons par exemple que la compétence 2 avec les activités aquatiques va prendre une place prépondérante au cycle 2.

En fonction des élèves et / ou du contexte (histoire particulière de la circonscription ou de l'école, implantation de USEP, accompagnement éducatif...), de l'enjeu éducatif prioritaire dans l'école, il peut être décidé de donner une coloration plus importante à l'une ou l'autre des compétences, à un moment du parcours de l'élève.

- **Y a-t-il une compétence du socle qui est à privilégier ? A quel moment du cycle ? A quelle phase des modules ?**

Les compétences du socle s'articulent avec les phases du module d'apprentissage. Mais en fonction du développement des élèves et de leurs caractéristiques, des compétences propres à l'EPS, certaines compétences du socle peuvent être privilégiées soit dans une classe du cycle, soit dans un cycle, soit dans l'école à travers tous les cycles.

Par exemple la compétence « s'impliquer dans un projet individuel ou collectif », compétence du pilier 7 du socle est attendue en fin de cycle 3 et non pas qu'au cycle 1. Ce qui n'exclut pas qu'elle soit abordée au cycle 1 sous une plus forme simple : l'élève doit rester engagé dans un projet guidé par l'enseignant.

Il semble que certaines compétences des piliers 6 et 7 soient à construire dès la phase de découverte et poursuivies tout au long des modules.

- **Quelles activités supports pour chaque compétence propre visée dans le cycle par rapport à un contexte particulier ?**

Une fois le choix fait sur les compétences à privilégier se pose le choix des activités supports. Elles doivent être programmées en fonction des objectifs recherchés, des ressources et contraintes locales.

Exemples :

La gymnastique peut appartenir à deux compétences propres différentes :

- Si elle est abordée sous forme de parcours où l'on recherche, à travers la variété et la complexification des éléments, l'adaptation en toute sécurité de l'enfant, elle contribuera à la construction de la compétence « Adapter ses déplacements à différents types d'environnements » (plutôt cycle 1 et 2).
- Si elle est abordée avec l'objectif de produire un enchaînement ou un parcours, en référence à un code déterminant le beau ou l'original et produite devant un public, elle contribuera alors à la construction de la compétence spécifique « Concevoir et réaliser des actions à visée artistique, esthétique ou expressive » (plutôt cycle 2 et 3).

A l'inverse, la compétence « Concevoir et réaliser des actions à visée expressive, artistique, esthétique » peut se construire à travers des activités différentes : la danse, les arts du cirque, la gymnastique et la GRS. L'expérience de présenter un projet sous le regard d'un groupe présente des similitudes au niveau de certaines capacités, attitudes et connaissances mais chaque APS peut apporter des contenus spécifiques à la maîtrise de cette compétence.

- **Quel mode d'intervention des intervenants extérieurs, pour quelles activités, et quel projet ?**

L'entrée des intervenants extérieurs à l'école est encadrée par la circulaire N° 92-196 du 3 juillet 1992, la note de service N° 83-509, la circulaire N° 91-124.

Une note départementale du 6 juin 2007 précise également le cadre de ces interventions.

Pour le cycle 1 : Les interventions doivent rester exceptionnelles ;

Pour le cycle 2 : Interventions pour des activités dont la réglementation impose la présence d'un intervenant (activités aquatiques) ;

Pour le cycle 3 : Interventions prioritairement pour les activités à taux d'encadrement renforcé.

Ces diverses circulaires visent à ne pas déléguer l'enseignement de l'EPS à des intervenants extérieurs. Les enseignants doivent rester les maîtres d'œuvre pédagogique. Le partenariat s'appuie sur un projet pédagogique concerté.

- **Quelles situations bilan, quelles attentes à la fin du cycle ?**

Les compétences attendues doivent être explicites et déclinées à chaque niveau de cycle. Dans les documents pédagogiques, elles sont souvent proposées dans les situations d'évaluation de fin de module. Le nombre de modules vécus, la quantité d'expérience et les apprentissages des élèves, plus que le niveau de classe, doivent être la référence pour l'évaluation de la compétence.

Le bilan de la maîtrise des compétences doit s'articuler avec les attentes des paliers du socle.

Des rencontres interclasses ou des rencontres dans le cadre de l'USEP peuvent motiver et fournir un cadre au réinvestissement des apprentissages



LA PROGRAMMATION A L'ECOLE ELEMENTAIRE

LA PROGRAMMATION A L'ECOLE ELEMENTAIRE

L'enjeu éducatif de chaque compétence est à privilégier dans la réflexion. La nécessité d'organiser la programmation en fonction de ce que l'on veut apprendre aux élèves, dans un contexte spécifique d'école, et non en terme d'activités à leur faire faire. Cette analyse doit orienter les choix effectués.

Les enjeux éducatifs des compétences pour l'école élémentaire

Compétence « Réaliser une performance mesurée (en distance, en temps) »

A travers des pratiques physiques individuelles et ou collectives, mettre en œuvre un projet de performance maximale stabilisée.

Ce projet de performance nécessite la connaissance et la prise de conscience de ses ressources qui permettent de situer sa prestation par rapport à soi et aux autres et d'envisager de l'améliorer.

Compétence « Adapter ses déplacements à des environnements ou contraintes variés »

Mettre en relation ses ressources et les contraintes du milieu pour faire des choix d'itinéraires adaptés, pour agir en autonomie et en toute sécurité.

Compétence « S'opposer individuellement et/ou collectivement »

A travers des pratiques physiques individuelles ou collectives, construire et mettre en œuvre un projet, seul ou avec des partenaires, dans un espace et un temps partagés, en respectant des règles, des rôles, des contraintes qui inscrivent les relations dans un rapport civilisé

Compétence « Concevoir et réaliser des actions à visées expressive, artistique, esthétique »

Oser, savoir et pouvoir agir, sous le regard des autres, dans un souci de communiquer

	Compétence 1		Compétence 2		Compétence 3		Compétence 4	
	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 2	Cycle 3
Compétences propres EPS, dans les programmes 2008	Réaliser une performance	Réaliser une performance mesurée (<u>en distance, en temps</u>)	Adapter ses déplacements à différents types d'environnement	Adapter ses déplacements à différents types d'environnement	Coopérer <u>et</u> s'opposer individuellement et collectivement	Coopérer <u>ou</u> s'opposer individuellement et collectivement	Concevoir et réaliser des actions à visées expressive, artistique, esthétique	Concevoir et réaliser des actions à visées expressive, artistique, esthétique
Compétences attendues au palier du socle En rapport direct avec l'EPS	- Maîtriser quelques conduites motrices comme courir, sauter, lancer ;	- Réaliser une performance mesurée dans les activités athlétiques et en natation ;	- Se représenter son environnement proche, s'y repérer, s'y déplacer de façon adaptée ;	- Se déplacer en s'adaptant à l'environnement ;	- Pratiquer un jeu ou un sport collectif en respectant les règles ;	- Respecter les règles de la vie collective, notamment dans les pratiques sportives ; - Coopérer avec un ou plusieurs camarades ;	- S'exprimer par l'écriture, le chant, la danse , le dessin, la peinture, le volume (modelage, assemblage) ;	- Inventer et réaliser des textes, des œuvres plastiques, des chorégraphies ou des enchaînements , à visée artistique ou expressive.
Enjeux de la compétence	- Réaliser des performances stabilisées que l'on est capable de prévoir Connaître et prendre conscience de ses ressources Garder la mémoire de sa performance Mesurer ses progrès	- Réaliser un projet de performance maximale stabilisée. Connaître et prendre conscience de ses ressources Situier sa performance par rapport à soi et à celle des autres élèves. Choisir et mettre en œuvre un projet de progrès	- Mettre en relation ses ressources et les contraintes du milieu pour faire des choix d'itinéraires adaptés et agir en toute sécurité	- Mettre en relation ses ressources et les contraintes du milieu pour prévoir et réaliser des itinéraires adaptés et agir en autonomie et en toute sécurité	- A travers des pratiques physiques individuelles ou collectives, s'engager seul ou avec des partenaires, dans un espace et un temps partagés, en respectant des règles, des rôles, des contraintes qui inscrivent les relations dans un rapport civilisé	- A travers des pratiques physiques individuelles ou collectives, construire, mettre en œuvre, réajuster un projet, seul ou avec des partenaires, dans un espace et un temps partagés, en respectant des règles, des rôles, des contraintes qui inscrivent les relations dans un rapport civilisé	- Oser et savoir agir avec une intention de communication	- Oser et savoir agir pour composer, créer pour partager
Caractéristique des situations de référence proposées	<p>Les situations se déroulent dans un espace stable, elles permettent la mesure et la réussite de chacun à sa mesure, sans discriminer : le dispositif est différencié</p>		<p>Les situations sont organisées avec une entrée, <u>un choix</u> d'itinéraires et une sortie</p>		<p>Les situations comportent un espace de jeu, des rôles, des règles et un enjeu (gagner ou perdre)</p>		<p>Les situations se déroulent dans un espace donné, comportent un début, un développement et une fin. Des acteurs donnent à voir (seul ou en groupe) une production à des spectateurs ou observateurs avertis</p>	

Des principes :

- Assurer **la progressivité des apprentissages** dans une activité, redoublement de modules sauf particularités locales.
- Des modules d'apprentissage longs et structurés. 108h annuelles à faire, module de 10 à 18 séances (1/2 année) de 1h à 1h30.
- L'enseignement des quatre compétences chaque année est préconisé, un minimum de 2 séances hebdomadaires est attendu.
- Des activités physiques différentes peuvent servir de support à l'acquisition d'une même compétence.
(Exemples : Boules en Compétence1 ou en Compétence 3, activités aquatiques en Compétence 2 ou en C1, danse ou gymnastique en C4).
- La possibilité sur le cycle, de mettre une focale sur l'une ou l'autre des compétences en fonction du contexte, du projet d'école et du partenariat USEP.
- La massification est possible si elle justifiée par un projet particulier approuvé par le conseil d'école et agréé par l'IEP et le CPC EPS.
- Volonté de respecter la quantité d'intervenants extérieurs.

Des activités au service de l'acquisition des compétences.

Des exemples d'activité sont donnés par le programme. D'autres APSA peuvent être enseignées dans le respect du cadre réglementaire avec un traitement didactique et pédagogique adapté au développement de l'enfant et des objectifs poursuivis.

Parcours de l'élève en EPS : un exemple à l'école élémentaire

Compétences propres à l'EPS		<i>Réaliser une performance (C2), mesurée (C3)</i>	<i>Adapter ses déplacements à différents types d'environnement</i>	<i>Coopérer et (C2), ou (C3) s'opposer individuellement et collectivement</i>	<i>Concevoir et réaliser des actions à visées expressive, artistique, esthétique</i>
Cycle 2	CP	Athlétisme : courses	Activités aquatiques Escalade	Jeux traditionnels	Danse ou GRS
	CE1	Boules	Activités aquatiques Course d'orientation	Jeux de lutte	Gymnastique
Cycle 3	CE2	2 modules d'Athlétisme (saut lancer course)	Vélo	Jeux collectifs Jeux de lutte	Danse
	CM1	Tirs à l'arc, boules,.....	Patinage Course d'orientation	Jeux traditionnels Jeux de raquettes	Gymnastique
	CM2	Natation ou 2 modules d'athlétisme(CSL)	Escalade ou voile ou VTT	Jeux collectifs Jeux de raquettes	Cirque ou GRS

Argumentaire

- Volonté de respecter la quantité d'intervenants extérieurs,
- Souci d'une progressivité des apprentissages dans une activité, redoublement de modules sauf particularités locales,
- La coloration du projet annuel peut porter :
 - Pour le cycle 3, sur les compétences 1 et 3 ;
 - Sur des compétences en lien avec les particularités du contexte élèves de l'établissement ;
 - Sur les activités à taux d'encadrement renforcé ;
 - Sur des axes importants du projet d'école (parcours artistique par exemple).